

Les punaises de lit



Les punaises de lit sont des insectes hématophages qui aspirent le sang à l'aide de stylets fins et grâce aux propriétés anticoagulantes de leur salive. Ce sont des insectes de couleur brune, parfois beige. Elles mesurent 4 à 7 mm et sont plates. Elles peuvent vivre de 6 à 12 mois. Une femelle pond 200 à 500 œufs dans sa vie.

Elles sont actives la nuit, fuient toute lumière. Elles aiment la chaleur dont celle émise par le corps humain.

Les déjections des punaises sont souvent visibles sous forme d'amas noirâtres, elles sont principalement composées de sang digéré. Les traces de sang constatées sur les draps des patients sont dues à l'écrasement des punaises lors du sommeil.

Les lieux de vie des punaises sont : cordon de matelas, structure de lit, fente de bois, cadre de tableau, plinthes, tringle à rideaux, bagages, meubles, ordinateur, livres, replis de tissus ...



La contamination se fait passivement (*par l'homme, bagage, ...*) ou activement (*elles font quelques mètres à quelques dizaines de mètres*). Le risque d'introduction de punaises dans un lieu est d'autant plus important que le lieu est fréquenté (*hôtel, auberges de jeunesse, foyers d'hébergement, prisons, EHPAD, ...*). Cette contamination est totalement indépendante du milieu social.

➔ Quelles sont les conséquences pour l'homme ?

- ❖ Atteintes dermatologiques : prurit érythémateux et maculo-papuleux de 5mm à 2cm de diamètre avec un point hémorragique central ou une vésicule. Les piqûres sont parfois en ligne sur les zones découvertes,
- ❖ Risque infectieux : surinfection bactérienne liée au grattage,
- ❖ Risque allergique,
- ❖ Atteintes psychologiques : trouble du sommeil, anxiété...



→ Que faire en cas d'infestation ?

❖ Lutte mécanique :

- le linge infesté doit être lavé au moins à 60°
- le linge infesté et les petits objets peuvent être mis au congélateur à -20°C pendant 72h
- les recoins et tissus d'ameublement peuvent être nettoyés à la vapeur à 120°C
- les punaises de lit et leurs œufs peuvent être aspirés, le sac de l'aspirateur devra être changé immédiatement après et emballé dans un sac en plastique hermétiquement fermé puis jeté, l'aspirateur devra être nettoyé (*aspiration de produit insecticide*)
- nettoyage à la brosse : brosser à sec ou avec un nettoyant de surface certains recoins ou tissus, il faut y associer l'aspiration ou un grand nettoyage du sol car le brossage ne tue pas les punaises ni leurs œufs
- tous les objets infestés et jetés aux ordures doivent être placés dans un sac plastique hermétiquement fermé
- le linge et les objets non infestés ou nettoyés peuvent être mis à l'abri dans des sacs plastiques hermétiques.

❖ Lutte chimique : nécessite l'intervention d'un professionnel de la désinsectisation agréé. Il devra intervenir au minimum 2 fois car les œufs sont peu sensibles aux insecticides et résistent au 1er passage.

→ Que faire pour se protéger ?

Si vous prenez en charge un patient suspect d'infestation ou infesté :

- Vous devez mettre une surblouse à manches longues et mettre des gants.
- Une fois la consultation terminée, il faut mettre les équipements de protection dans un sac poubelle fermé, faire une hygiène des mains par lavage à l'eau et au savon puis une friction hydro-alcoolique des mains.
- N'oubliez pas de procéder à la désinfection des sièges, table d'examen, salle d'attente...
- Si vous adressez ensuite votre patient en consultation, veuillez spécifier dans votre courrier la suspicion d'infestation afin que les précautions complémentaires spécifiques soient mises en place.

Si vous avez fréquenté un lieu infesté (*hôtels, auberges de jeunesse, etc..*) :

- désinsectisez vos sacs, bagages et linge dès votre retour (*insecticide anti-cafar sur et dans les sacs et bagages, lavage du linge à 60°C*)
- ou mettez le linge fragile ou les petits objets au congélateur (72h)
- les meubles ou vêtements d'occasion doivent également être inspectés et nettoyés méticuleusement avant d'être introduits dans la maison.

Sources : dépliant ARS PACA et livret du CNEV de 2015



LUTIN 72 - CH Le Mans - 194 Avenue Rubillard, 72037 Le Mans

Secrétariat : 02 44 71 02 15 - lutinsct@ch-lemans.fr

Il se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans cette prise en charge.